

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Accord de principe pour les sorties scolaires et voyage

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 57

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2016

Réuni le : 28/11/2016

Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le principe des sorties et voyages suivants :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Selon liste ci-jointe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 58
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrat de location entretien avec la société Néopost domicilié 3-5 boulevard des Bouvets 92747 NANTERRE CEDEX à compter de janvier 2017 pour 3 ans avec reconduction expresse annuelle pour 2 années.
Montant de la location annuelle de la machine 540.60 €HT

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 59-2
Annule et remplace l'acte n° 59-1 - 2016-2017
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2017
Budget primitif :
Budget annexe :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 8

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 60
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Le conseil d'administration donne délégation à M. Nicolas CHERBLANC proviseur ordonnateur afin qu'il puisse signer les marchés (bons de commande, contrats, conventions financières) dans les limites fixées par les articles 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique publié au JORF n°0219 du 20 septembre 2016, Article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programme de l'association sportive

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 61
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le programme des activités de l'association sportive.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

-Programme des activités de l'association sportive du LGT de Beauregard pour l'année scolaire 2016-2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 62
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de gestion des paies des contrats aidés du 1er degré du département de la LOIRE.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 63
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'adhésion au groupement de service pour la formation des contrats aidés de la Loire en tant qu'établissement siège du groupement de services.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 64
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

-Convention d'adhésion au groupement de service pour la formation contrats aidés de la Loire en tant qu'établissement adhérent.
Coût de l'adhésion : 30.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 65
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sortie du 16/02/2017 à l'EM LYON Ecully des TSTMG1-2-3, 71 élèves et 5 accompagnateurs.
Montant du don de la Coopérative scolaire : 1025.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 66
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/11/2016
Réuni le : 28/11/2016
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'interventions avec le centre RIMBAUD 2 boulevard des Etats-Unis 42000 Saint Etienne concernant la prévention des addictions.
Montant de la convention : 2750.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0